



Madame, Monsieur,

Les beaux jours sont déjà là et l'année scolaire s'achève. Espérons un bel été et des congés redynamisant.

Dans l'attente de se revoir, voici un dossier très précieux. Il est à lire à tête reposée et **à conserver pour pouvoir le consulter toute l'année**. Vous prendrez soin, le moment venu, de remplir tous les documents joints qui nous seront nécessaires à la rentrée : ne les égarez pas !

Certaines familles nouvelles rejoindront l'école Saint Louis de Gonzague en septembre. Je leur souhaite de se sentir bien accueillies, au sein de la communauté éducative de l'école Saint Louis de Gonzague.

Au cours de cette année, les élèves ont regorgé de dynamisme au travers des différents projets et activités qui leur ont été proposés. Je tiens à remercier très sincèrement tous les parents qui s'engagent quotidiennement auprès de leurs enfants pour les sorties ou les besoins ponctuels, ceux qui s'engagent un peu et ceux qui s'engagent beaucoup au sein des associations OGEC et APEL, ou au sein de la paroisse. Ainsi, nous pouvons mettre ensemble la mission éducative qui est et doit rester partagée en coopération entre l'école et les familles. Cela est nécessaire et indispensable pour les élèves et pour la vie de l'école. **Je passe donc ce message, au nom de l'équipe pédagogique et des présidents de nos associations : l'école a besoin de vous, un peu, parfois ou plus souvent.** Chacun peut apporter un peu de son temps pour aider à éduquer nos enfants... et je vous invite toutes et tous à prêter une oreille attentive aux sollicitations qui viendront au cours de la prochaine année scolaire.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et de bonnes vacances.

A bientôt, le jeudi 1^{er} septembre.

Nathanaël Gouraud, Chef d'établissement.

Horaires

La rentrée scolaire est fixée au : **jeudi 1^{er} septembre 2022 à 8H45**

- ❖ Rappel des horaires de l'école applicables à tous les élèves (maternelle et primaire) :

8 h 45 – 12h00 et 13h45 – 16h45

(les portes sont ouvertes 10 minutes avant et après ces horaires)

En dehors de ces horaires, pour des raisons de sécurité, votre enfant ne doit pas entrer sur la cour (sauf garderie du matin).

L'accueil

- ❖ L'entrée : Le portail est ouvert à partir de **8h35** le matin et **13h35** l'après-midi.
 - ***Nous vous demandons d'attendre l'ouverture du portail par le personnel et de ne pas descendre avant (sauf pour accompagner les enfants allant à la garderie le matin).***
 - ***Il est essentiel que les enfants arrivent à l'heure y compris dans les classes de maternelle.***
 - ❖ La sortie : Les parents des enfants du primaire doivent venir chercher **impérativement leur enfant en bas** près de la cour des maternelles (sauf si l'enfant a l'autorisation de rentrer seul).
 - ❖ Le soir, pour des raisons de sécurité, votre enfant resté seul ira systématiquement à la garderie, si personne n'est venu le chercher à 16h45. C'est donc là que vous pourrez le retrouver.
 - ❖ Si un enfant arrive en retard ou sur le temps scolaire (après un rendez-vous, par exemple), pensez à l'accompagner jusque dans sa classe. Certains enfants, même chez les grands, peuvent se perdre ou paniquer et ne plus retrouver la classe (c'est déjà arrivé, ...). Alors, soyons responsables et vigilants !!...
 - ❖ L'accès aux classes n'est pas autorisé en dehors du temps scolaire (avant 8h45 ou après 17h).
 - ❖ D'une manière générale, nous insistons sur la nécessité du respect rigoureux des horaires, le matin le midi ou le soir. C'est important pour l'enfant, la classe et la vie de groupe de ne pas arriver en retard... C'est important pour les enseignants, le personnel - qui ont d'autres tâches après la sortie des élèves - de ne pas être en retard aux heures de sorties. Cela est particulièrement vrai à la fin de la garderie (18h30).
 - ❖ Enfin, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nos amis les chiens ne sont pas autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'école (même tenue en laisse).
- ❖ **Vous trouverez ci-joint un contrat de scolarisation. Il formalise les engagements mutuels pris par la famille et l'école. Il vous est demandé de le signer après lecture, et nous remettre un exemplaire.**

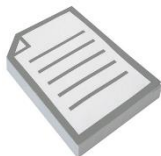
Assurance

Pour son année scolaire, chaque enfant se doit d'être couvert par une assurance. L'assurance "individuelle accident corporel" est obligatoire pour toutes activités organisées hors de l'école (visites, sorties, voyages, classes de découvertes ...). Votre contrat 'Responsabilité Civile' ne suffit pas !

L'école est adhérente à la Mutuelle Saint-Christophe. Si vous le désirez, veuillez remplir le bulletin d'adhésion joint et verser la somme de **11.50 € (chèque à l'ordre de « OGEC budget pédagogique »)**.

Dans le cas contraire, faites parvenir l'attestation fournie par votre assurance mentionnant bien 'Assurance Individuelle Accident'.





Papiers à retourner pour la rentrée

A la rentrée, votre enfant devra avoir dans son cartable, en plus des fournitures demandées par les enseignants des classes concernées :

- la fiche de renseignements *mise à jour*
- la fiche d'urgence
- la fiche d'autorisations
- la fiche d'inscription pour la garderie
- la fiche de contributions scolaires
- le règlement de la facture des frais pédagogiques
- l'attestation ou l'adhésion d'assurance
- le contrat de scolarisation **signé par les 2 parents**

RESTAURATION SCOLAIRE : Désormais l'inscription peut se faire en ligne sur le site de la mairie (connectez-vous à l'**espace e-services** accessible sur le site de la mairie <https://www.ancenis-saint-gereon.fr/>). Pour les nouvelles familles, il est préférable de prendre rendez-vous au service enfance jeunesse pour la constitution du dossier d'inscription.

Matinée entretien - nettoyage – petits travaux

Après la période de vacances et de repos, viendra le temps de préparer la rentrée. A l'école aussi, avant de redémarrer une année, il faut tout remettre en état de fonctionnement afin que tout soit prêt et propre le jour J. Comme chaque année, nous organisons une matinée petits travaux : nettoyage de classe et de cour, des chéneaux, vérifications diverses et autres petits bricolages. Nous avons besoin de votre aide... **ET NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui le peuvent et qui le voudront bien

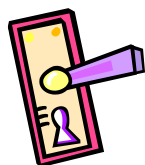
Samedi 27 août de 9h00 à 12h00

avec balais, râtaux pelles, brouettes, tournevis et perceuses !
pour une matinée 'Nettoyage-petits travaux' pour une belle rentrée !



Merci, merci, merci !

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire en nous envoyant un mail dès maintenant à l'adresse de l'école: ecolesaintlouis.ancenis@gmail.com



Portes ouvertes - accueil de rentrée

L'équipe enseignante sera à la disposition de **tous les élèves et leur famille**. C'est le moment de prendre contact... d'apporter les premières affaires ou les documents de rentrée...

Mardi 30 août de 16h00 à 18h00

La rentrée de l'APEL

Le jour de la rentrée,

Le JEUDI 1^{er} septembre 2022 de 8h30 à 10h00
Accueil des familles autour d'un café.

Vous êtes tous les bienvenus.



Vous trouverez dans cette enveloppe un document présentant l'Association de Parents d'élèves ainsi qu'un bulletin d'adhésion. C'est une manière de soutenir la vie de l'école. L'Assemblée générale se tiendra en octobre.

Calendrier scolaire

Vacances scolaires - Année 2022-2023				
Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Eté
du vendredi 21 octobre	du vendredi 16 décembre	du vendredi 10 février	du vendredi 14 avril	le vendredi 7 juillet
au lundi 7 novembre	au mardi 3 janvier	au lundi 27 février	au mardi 2 mai	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

* Cette année, le calendrier scolaire prévoit congé pour le pont de l'Ascension : il n'y a donc pas classe le **vendredi 19 mai**. Merci donc d'en prendre déjà note sur vos agendas...

L'équipe enseignante et le personnel

EQUIPE ENSEIGNANTE

<i>Chef d'établissement</i>	Mr Nathanaël GOURAUD		
<i>Enseignement Spécialisé</i>	Mme Emilie Hollande	CE1 CE2	Mmes Ingrid Maillaud et Marie France Adba
PS MS	Mme Florence Truchon	CE2 CM1	Mme Alexandra Boutin
GS	Mme Stéphanie Jourdon	CM2	Mme Agathe Schotté
CP CE1	Mme Hélène Delliaux et ..	ULIS	Mme Anne Guillet

LE PERSONNEL

ASEM :	Mme Alexandra Guilloteau	BCD/informatique	Mme Maud Chemin
	Mme Stéphanie Denis	Agent de service :	Mme Sophie Cottier
AVS ULIS	Mme Florence Charlery	Secrétariat	Mme Christelle Philippeau

Les Associations de Parents d'élèves

OGEC :	Président : Mr François Schotté	APEL :	Présidente : Mme Mélanie Vivien
---------------	---------------------------------	---------------	---------------------------------



Quelques dates à retenir

Vendredi 2 ou 9 décembre 2022 : Veillée de Noël
 Vendredi 27 janvier 2023 : Portes Ouvertes
 Dimanche 5 mars 2023 : Loto
 Dimanche 18 ou 25 juin 2023 : Kermesse

site internet

<https://www.ecoles-privées-ancenis.fr/>

Scannez
et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur [play](https://play.google.com/store/apps/details?id=io.unitag) ou [app store](https://apps.apple.com/fr/app/unitag/id1488888888)

